

METZ, le 20/10/2008

Madame GEISLER Eudes
13 Place des Jardins
57670 BENESTROFF

Relations Internationales :

Mr BERNARD

Réf : Q 294/2008 Centre 2011 P11 L01

Recommandé AR

OBJET : demande de soins à l'étranger
2 70 09 57 606 014 / 64

Madame,

Je vous informe que le Médecin Conseil a émis un avis défavorable à votre demande de soins programmés à l'étranger dans un pays de l'UE-EEE.

Motif : « *Le service médical n'a pas les éléments nécessaires pour apprécier la demande de soins en Allemagne* »

Si vous souhaitez contester cette décision, vous devez, dans un délai de deux mois, adresser à la Commission de Recours Amiable auprès de la CPAM de Metz, 18-22 rue Haute Seille, une lettre indiquant les motifs de votre désaccord.

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur :

